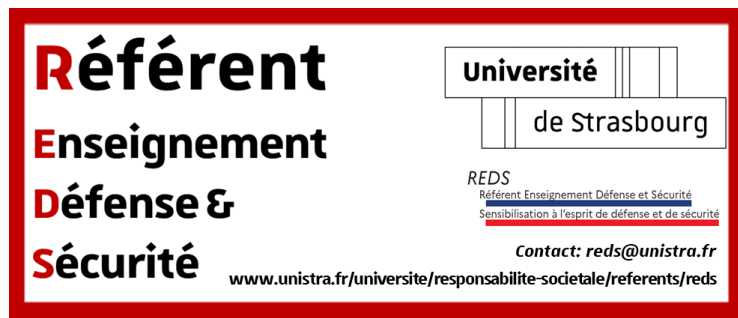




COMPTE-RENDU DU 2^E PARIS DEFENCE & STRATEGY FORUM, 11-13 MARS 2025, ÉCOLE MILITAIRE (PARIS)

PAR ALEXIS VAHLAS (REDS) & LEON MAULIN (REDS ETUDIANT)

* * *

Analyse REDS: La deuxième édition du *Paris Defense and Strategy Forum* fut un véritable succès, rassemblant 4000 participants de dizaines de pays et proposant 110 séquences offrant de multiples occasions d'échanger sur les grandes questions de sécurité et de défense qui agitent le monde actuel. Paris se positionne ainsi comme le second plus important rendez-vous européen en matière de sécurité internationale, derrière la Munich Security Conference (MSC) de février. D'un point de vue strasbourgeois, on ne peut que noter à quel point ce succès valide a posteriori le projet avorté de Forum de Strasbourg sur la Sécurité Européenne (Forum@Strasbourg on Security of Europe, FSSE) lancé en 2014 sur la base d'un partenariat Université de Strasbourg-Eurocorps-INSP.

Sur le fond, le PDSF 2025 confirme le bouleversement des équilibres stratégiques et ce qu'on peut appeler la **brutalisation des relations internationales**. Beaucoup d'intervenants se sont en effet accordés sur le fait qu'à l'agression militaire contre l'Ukraine et la guerre hybride contre l'Occident dont est responsable la Russie, depuis maintenant trois ans, on devait ajouter l'unilatéralisme imprévisible et conflictuel des Etats-Unis, parfois assorti de violations graves du droit international telle que la menace d'emploi de la force. Le renforcement des mécanismes de sécurité collective européens devient une urgence afin de pouvoir suppléer une éventuelle incapacité politique de l'OTAN du fait d'un manque de consensus. Le principe, répété depuis plusieurs années par Emmanuel Macron et Josep Borrell, de l'autonomie stratégique européenne en complémentarité de l'OTAN est plus que jamais d'actualité. Partant, durant les trois jours du Forum, cette préoccupation a été déclinée sur bon nombre de thématiques correspondant aux nouvelles formes de confrontation: la cybersécurité, les drones, l'intelligence artificielle, mais également la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire.

1.ALLOCUTIONS INAUGURALES PAR LE MINISTRE FRANÇAIS DES ARMEES SEBASTIEN LECORNU & SON HOMOLOGUE NEERLANDAIS RUBEN BREKELMANS (11 MARS)

Le ministre français de la défense **Sébastien Lecornu** s'est logiquement intéressé à la spécificité du contexte actuel: "Au fond, nous ne sommes pas en guerre - encore qu'avec le terrorisme islamiste, la question se pose clairement au regard de l'engagement de nos forces ces dernières années - pour autant, nous ne sommes plus en paix". Sans oublier l'urgence nouvelle à pouvoir sans se protéger sans compter sur les moyens américains et au moyen d'une autonomisation européenne: "nourrir une parole européenne qui doit irriguer l'ensemble du monde. Il ne s'agit pas de déléguer sa sécurité à d'autres ou de déléguer sa pensée stratégique, mais de réfléchir par nous-mêmes".

Le ministre de la Défense des Pays-Bas, **Ruben Brekelmans**, s'est distingué par un discours particulièrement courageux et clair. Il a insisté sur le fait que l'Europe doit renforcer son architecture de sécurité et a rappelé que l'Union européenne et ses 27 Etats membres dépensent plus que les Etats-Unis en aide financière, militaire et humanitaire pour l'Ukraine. Avec une même lucidité par rapport à la Russie car 142 millions de personnes vivent en Russie tandis que nous sommes 450 millions

dans l'Union européenne, avec un PIB 5 fois plus important. Ce qui lui permet d'affirmer dans la langue de Shakespeare: "We have to get over our inferiority complex. We are more powerful than we think. And we will need that power".

2. QUELLE STRATEGIE POUR LE LEADERSHIP FEMININ ? LA QUESTION DE LA FEMINISATION DES ARMEES : ENJEUX STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS (11 MARS)

La ministre déléguée chargée de la lutte contre les discriminations **Aurore Bergé**, la secrétaire générale adjointe de la Garde nationale **Karine Lejeune**, le commissaire général au ministère des armées **Catherine Bourdes**, l'enseignante-chercheuse à Sciences Po Paris **Chiara Ruffa** ainsi que la responsable Genre à l'OTAN **Irène Féllin**, toutes ont convenu que la question de la féminisation des armées est aujourd'hui devenue un thème clé. Le 7 mars 2024, le Général Thierry Burkhard avait souligné que l'intégration des femmes dans les armées constitue une nécessité opérationnelle, visant non seulement à garantir leur efficacité, mais aussi à constituer un facteur stratégique pour promouvoir une société ouverte et égalitaire, bien au-delà d'une simple question d'équité. Les armées intégrant pleinement des personnels féminins bénéficient d'une plus grande diversité de talents et de perspectives, et il est crucial dans ce contexte d'encourager les jeunes filles à se diriger plus largement et en plus grand nombre vers les métiers de la défense. Il a été relevé que les forces armées françaises comptent à ce titre 17% de femmes et 24 % des candidates aux concours d'officiers supérieurs, proportions en augmentation constante. Surtout, ce nombre est relativement élevé par rapport à la moyenne européenne, même si cela reste inférieur aux pourcentages des deux exceptions notables nouvellement entrées dans l'OTAN, la Suède et la Finlande, chez qui on s'approche d'un tiers de personnel militaire féminin actif.

3. DEMONSTRATION DE WARGAME DE TACTIQUE NAVAL (11 MARS)

Loin de l'image enfantine, le wargaming est un exercice de simulation de conflictualité reprenant les codes du jeu de table pour constituer une méthodologie stratégique permettant de tester des modes de conflit modernes, en explorant notamment les opérations Multi-Domains (MDO) et en intégrant plusieurs milieux et diverses perspectives interarmées et interministérielles. En prenant en compte des éléments non cinétiques tels que la politique, l'économie et l'influence, ce procédé encourage également la collaboration entre diplomates, militaires et civils. Parce que sous-utilisé dans les cursus militaires et civils, des initiatives ont été prises, notamment au sein de l'OTAN pour multiplier ces exercices.

En guise de démonstration, les trois officiers de la marine **David Dupont**, **Vincent Léger** et **Jean-Philippe Serres** se sont affrontés en simulant des scénarios de combat naval. Les participants ont analysé les principaux mécanismes du combat naval en temps réel, en mettant l'accent sur la coordination entre les unités et l'utilisation des nouvelles technologies dans des contextes de haute intensité.

4. RENSEIGNEMENT: COMMENT ENCADRER L'OPEN SOURCE INTELLIGENCE (OSINT) ? (11 MARS)

L'OSINT est désormais un outil incontournable pour la collecte d'informations stratégiques. En s'appuyant sur les sources d'information accessibles au public, elle permet de récolter des renseignements cruciaux, et ce, dans un cadre où la confidentialité et la souveraineté numérique des États sont primordiales. Son usage est aujourd'hui omniprésent, que ce soit par les services de renseignement, les entreprises ou les experts en sécurité, pour mieux comprendre les enjeux, analyser des dynamiques concurrentielles ou encore repérer des fuites d'informations.

Lors de la conférence, le chef du département Doctrine et Prospective de la Gendarmerie Nationale **Matthieu Audibert** et la responsable juridique d'Anozr Way **Emilie Musso** ont souligné l'importance des partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Ces collaborations, à l'image de celles entre l'Alliance pour la Confiance Numérique et la Chaire Souveraineté Numérique de l'IHEDN, visent à encadrer l'utilisation de l'OSINT, afin de prévenir toute dérive liée à l'exploitation des données. C'est une réalité complexe à laquelle il faut apporter des réponses claires et des régulations adaptées.

Cependant, l'usage de l'OSINT soulève des interrogations légitimes concernant la légalité de la collecte d'informations, ainsi que la délicate question de la conciliation entre l'exploitation des données ouvertes et le respect des principes fondamentaux

de la vie privée. C'est pour cette raison qu'il est souvent recommandé d'établir un cadre d'accréditation rigoureux et un code de conduite stricte pour encadrer les pratiques et prévenir toute dérive possible. Il en va de même pour les rapports d'OSINT. Lorsqu'ils sont réalisés dans le respect des exigences de provenance, d'authenticité et de conformité légale, ceux-ci peuvent être utilisés dans le cadre de procédures judiciaires.

5. LUTTER CONJOINTEMENT CONTRE LA DESINFORMATION, LES LECONS DE L'EUROPE DE L'EST (11 MARS)

Le chercheur **Denis Cenuşa** est revenu sur les situations en Roumanie et Moldavie, rappelant l'activation de 25.000 comptes TikTok dans la première et le lancement dans la seconde de la première mission civile européenne portant sur la stratcom (communication stratégique) et aidant à la mise en place d'infrastructures pour contrer la désinformation, ce qui rejoint la stratégie de pénalisation de l'Union européenne contre les influenceurs et médias tels que Russia today ou Sputnik. Il considère d'une manière générale que les populations appauvries et moins éduquées sont d'autant plus vulnérables à la désinformation.

L'experte **Gwenda Nielen** estime pour sa part qu'il est difficile d'amener des personnes à faire ce que vous voulez mais qu'il est plus facile de les faire douter et de les faire s'abstenir de faire quelque chose. Elle a partagé son analyse du succès de la communication stratégique de la Russie en Afrique, insistant sur le fait qu'elle n'y avait jamais été une puissance colonisatrice, que l'Occident était trop donneur de leçons (we will teach you how to do military planing) et destructeur des valeurs familiales. Sur le front de la désinformation, elle a rappelé que les mains rouges et drapeaux palestiniens peints sur les murs parisiens étaient le fait de Moldaves payés par la Russie.

La chercheuse **Christine Dugoin-Clément** a souligné le fait que les médias sociaux n'étaient pas les seuls vecteurs de désinformation et que les jeux vidéo étaient parfois utilisés, citant l'exemple d'Ice of Iron/African Dome.

Le journaliste d'investigation **Nicolas Quenel** a réfléchi à la possibilité d'utiliser certaines législations anti-terroristes dans le cadre de la lutte contre la désinformation.

6. LES COOPERATIONS INDUSTRIELLES DE DEFENSE A L'HEURE DES INCERTITUDES STRATEGIQUES (11 MARS)

Le directeur de la stratégie chez Airbus **Matthieu Louvot** et le président directeur général de MBDA **Eric Béranger** sont convenus que l'un des principaux obstacles à une défense européenne cohérente et efficace demeure la question de la fragmentation de l'industrie de défense, générant des inefficacités, augmentant les coûts de production et limitant le fonctionnement des systèmes de défense européens. Cette fragmentation est d'autant plus problématique que les États européens doivent envisager leur nouvelle politique de défense dans un contexte budgétaire contraint. Le rapport Draghi sur le futur de la compétitivité de l'Europe, en date du 9 septembre 2024, avait déjà rappelé la nécessité d'une consolidation de l'industrie de défense européenne pour répondre aux besoins stratégiques de l'UE mais les priorités nationales divergentes compliquent la mise en place de solutions unifiées. La création de mécanismes de financement communs et l'extension de programmes comme le Fonds Européen de Défense (FED) sont, à ce titre, cruciaux pour permettre à l'UE de faire face aux défis géopolitiques actuels.

7. LES GRANDS FONDS MARINS DANS LA CONFLICTUALITE MODERNE (11 MARS)

Le contre-amiral **Cédric Chetaille**, adjoint chef des opérations à l'état-major de la Marine, a montré à quel point les grands fonds marins sont désormais des enjeux majeurs dans la géopolitique moderne. Les ressources sous-marines, telles que le pétrole, le gaz et les minerais rares, constituent des enjeux stratégiques essentiels et sont également situées sous la mer. Il s'agissait donc de discuter des nouvelles dynamiques de conflits sous-marins et de la protection nécessaire face aux menaces pesant sur les infrastructures maritimes critiques. En effet, dans un environnement géopolitique et thalassopolitique de plus en plus polarisé avec risque de guerre à haute intensité, les infrastructures maritimes essentielles et sous-marines sont devenues une priorité pour des grandes puissances comme la France et le Royaume-Uni. Ces pays mettent en place des stratégies de sécurisation des fonds marins à grande échelle, passant par des patrouilles régulières et

des sondages de ces infrastructures. Une coordination accrue entre alliés, ainsi qu'avec l'Union européenne est également en place, afin de renforcer la surveillance et la protection de ces infrastructures. Le sabotage des gazoducs Nord Stream a d'ailleurs mis en lumière la vulnérabilité des infrastructures critiques maritimes et a souligné la nécessité de renforcer la résilience des États face à des menaces croissantes.

Le directeur de recherche au Centre d'étude stratégique de la Marine **Nicolas Mazzuchi** a développé les défis technologiques de ces systèmes et, tout spécialement, la fiabilité, la résistance et la résilience des technologies autonomes face à la pression des grands fonds marins. Il a précisé que, pour garantir la sécurité des infrastructures sous-marines, il est nécessaire de disposer de systèmes de détection avancés, de robots sous-marins capables de réparer ou neutraliser les menaces en temps réel, et de nouvelles techniques de guerre électronique pour contrer les attaques potentielles sur ces infrastructures vitales.

8. KEYNOTE SPEAKER ONLINE JOSEPH NYE (12 MARS)

Reprenant certaines idées maîtresses de l'article qu'il a publié le 8 mars 2025 dans le *Financial Times*, "Trump and the end of American soft power", **Joseph Nye** a insisté sur le fait que tout pouvoir avait tendance à jouer à la fois sur l'attraction et la coercition. Se concentrant sur sa notion fétiche de 'soft power', il a comparé le déclin du soft power américain, en partie volontaire sous présidence Trump, et le déploiement du soft power chinois depuis qu'en 2007, lors du 17^e Congrès du Parti communiste chinois, le président Hu Jintao a demandé que plus d'investissements soient consacrés au soft power. Cela n'était pas une surprise car les années 2000 ont correspondu dans le monde à un développement du réseau WWW mondial et l'actuel président Xi Jinping a continué cet effort. Joseph Nye a également souligné que le soft power n'est pas l'apanage des grandes puissances et a rappelé qu'Ousama Ben Laden fait usage d'un soft power quand il attire des gens sur ses idées et les convainc de monter dans des avions pour les faire s'écraser sur les tours du World Trade Tower.

9. LA DRONISATION DES CONFLITS (12 MARS)

Le responsable de la cellule d'Anticipation Stratégique (CAST) de la DGA **Gérard Lapierre** est persuadé que les drones, compris comme n'importe quel type de véhicule non piloté par une personne, y compris les robots tueurs, sont amenés à être de plus en plus utilisés. La raison principale tient aux économies qu'ils permettent: moindre coût de fabrication qu'un véhicule humainement piloté, moindre coût de combustible, suppression des coûts d'entraînement et des risques de décès et blessure, etc. Pour lui, le débat porte surtout sur le choix entre drones de basse qualité et drones hautement sophistiqués. Enfin, il a mis en avant la question de la responsabilité en cas d'erreur en présentant l'hypothèse des drones qui peuvent opérer sans guidage humain.

Après avoir contribué à des missions de soutien américaine et ukrainienne en Ukraine, le Commandant **Jonathan Mira** a partagé son "retex drones". Il a rappelé que les Etats-Unis ont été les premiers à utiliser les drones pour neutraliser des ennemis. Aujourd'hui, l'Ukraine a une avance importante, étant donné l'expérience du combat, notamment en matière de combats entre drones ("drone on drone combats"), et a même, en 2024, établi un centre de commandement unifié pour les drones. Il considère d'ailleurs qu'il faut doter les forces armées françaises d'unités de drones. Partant de l'exemple des robots Samsung qui protègent déjà la frontière terrestre de la Corée du sud, il a conclu sur les robots tueurs en estimant que le futur verra l'émergence de drones très autonomes qui décideront, grâce à l'IA, d'ouvrir ou non le feu sur la base de reconnaissance faciale.

Le commandant **Florian Kaczorowski** a présenté l'usage intensif des drones par les forces armées ukrainiennes, tant quantitativement avec jusqu'à 100.000 drones employés chaque mois, que qualitativement puisqu'ils sont utilisés à la fois pour la neutralisation, le renseignement et la reconnaissance, le transport et la livraison de matériel. Même s'il y a un pouvoir égalisateur des drones entre puissants et faibles, ce n'est pas pour lui un "game changer". En revanche, il a pointé le danger que peut représenter des actions par drones pour conserver un conflit sous le seuil de déclenchement de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord.

Enfin, le consultant chez Euro Creative **Aurélien Duchene** est revenu sur l'évolution du rapport de forces entre Ukrainiens et Russes, expliquant que le drone turc TB2 (Bayraktar) a été très efficace comme arme ukrainienne en 2022 mais que la

Russie a ensuite utilisé le système Krasukha pour brouiller et perturber les TB2 et s'est elle-même lancée dans l'acquisition intensive de drones à bas coût. Il est parfois évoqué le projet d'une usine au Belarus qui pourrait produire 100.000 drones par an. S'agissant des drones maritimes, il estime toutefois que l'Ukraine conserve sa supériorité grâce au drone Magura V5.

10. JEUX OLYMPIQUES DE PARIS – SUCCES DE LA SECURISATION DES GRANDS EVENEMENTS (12 MARS)

Le préfet de Police de Paris **Laurent Nunez** a fait valoir que les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont constitué un spectacle sécuritaire d'envergure considérable, concentrant plus de 360 000 spectateurs, 10 500 athlètes, et pléthore de personnalités internationales. Parallèlement, il convenait de garantir la protection de sites et d'infrastructures parisiennes d'une importance capitale. A l'heure du bilan, il a mis en lumière les succès obtenus dans la gestion de la sécurité de ces Jeux Olympiques, détaillant les mesures exceptionnelles mises en œuvre pour garantir la protection des athlètes, des spectateurs et des lieux face aux menaces terroristes et aux risques d'ordre public. Surtout, il a estimé que la coordination des forces de sécurité intérieure et la collaboration avec les services étrangers, notamment européens, ont permis d'obtenir des résultats concrets, anticipant et neutralisant plusieurs menaces. Le plus grand défi a été la sécurisation de la cérémonie d'ouverture sur la Seine, afin de proposer un spectacle inédit dans l'histoire olympique puisqu'il permettait un public bien plus nombreux que celui des stades traditionnels. Cela a nécessité la mobilisation de 45 000 policiers et gendarmes, assistés de milliers de personnels de sécurité privée. Sur toute la durée des jeux, près de 17 000 agents de sécurité privée ont été employés et joué un rôle clé, permettant de renforcer les dispositifs de sécurité là où un nombre insuffisant de personnels de police et militaires pouvait être mobilisé en raison du manque de ressources structurelles. Le succès de la sécurisation des Jeux tient donc aussi à la collaboration entre acteurs publics et privés, laquelle a permis de déployer un volume d'agents jamais atteint auparavant, compensant en partie l'épuisement des ressources régaliennes. En général, les missions nécessitant peu de qualifications et ne requérant pas un niveau d'expertise élevé ont pu être efficacement exécutées par des agents privés, permettant ainsi de libérer les forces de l'ordre pour des tâches nécessitant des compétences spécialisées. Côté chiffres, l'augmentation redoutée de la délinquance liée à l'afflux massif de spectateurs ne s'est pas produite. L'efficacité du dispositif parle d'elle-même puisque, par rapport à 2023, une baisse de 4 % des infractions a été enregistrée durant la période des jeux, avec seulement 958 infractions signalées. Surtout, en dépit de l'interception de trois projets d'attentats avant le début des Jeux Olympiques, aucun incident de nature terroriste n'a été enregistré, grâce à une suractivité des services compétents dans les mois précédant l'ouverture des Jeux, avec notamment 559 mesures de contrôle administratif et 848 visites domiciliaires. Reste que si les menaces n'ont pas été visibles, elles étaient bien réelles, à l'image du sabotage coordonné de diverses infrastructures ferroviaires et de télécommunication, tenté avant la cérémonie d'ouverture, sans toutefois affecter l'événement. La cybersécurité a également été un domaine clé de la sécurisation des JO. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a supervisé la protection des systèmes d'information critiques et la gestion des menaces cyber. Bien que 548 événements de cybersécurité aient été détectés, principalement des attaques par DDoS, des compromissions ou des divulgations de données, aucun incident majeur n'a perturbé les cérémonies ou compétitions. L'efficacité des mesures de cybersécurité a permis d'assurer la confidentialité et l'intégrité des informations sensibles tout au long de l'événement, donnant aux jeux un bilan positif au point de parfois nous considérer comme un modèle de résilience et d'organisation.

11. COMMENT FAIRE NATION AU XXIE SIECLE ? (13 MARS)

Du gouverneur militaire de Paris **Loïc Mizon** au président des Jeunes IHEDN **Rémi de Friedrich** en passant par le président du GIP Mission Libération **Denis Peschanski**, tous les intervenants ont été d'accord pour considérer que la défense ne doit pas se limiter aux seules armées, mais doit s'étendre à l'ensemble des citoyens insistant en ce que la cohésion nationale repose sur une compréhension claire des enjeux géopolitiques, qu'il s'agisse de la menace russe, des cyberattaques ou des tensions dans des régions fragiles comme les Balkans. Inversement, le rôle des forces armées dépasse celui de la simple défense contre les menaces militaires car elles contribuent également à des missions de service public, notamment en situation d'alerte, d'urgence ou de crise, lorsqu'il s'agit de participer à la prévention des risques, au secours et à la protection

des personnes, des biens et de l'environnement lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine. De fait, l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air et le service de santé des armées sont régulièrement impliqués dans diverses actions humanitaires, comme la lutte contre les incendies, le sauvetage en mer, ou l'assistance aux populations sinistrées.

12. L'UNION AFRICAINE: QUELLE STRATEGIE SECURITAIRE POUR UN CONTINENT EN PLEINE MUTATION (13 MARS)

La chercheuse **Amandine Gnanguenon** a dressé un bilan de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), mise en place à la suite des crises des années 90 comme celle du Liberia et appuyé sur les communautés économiques régionales (RECs) ce qui crée une forte complexité étant donné le double niveau: Union africaine, organisation sous-continentale. Elle a identifié trois défis principaux. Il y a, tout d'abord, un défi du financement puisque 2/3 des dépenses de l'Union africaine sont prises en charge par l'ONU et de l'UE, ce qui permet à ces deux partenaires d'imposer certaines contraintes. Cela aboutit également à mettre l'accent sur la prévention car cela coûte moins chère que l'opération consécutive à un conflit armé. Il y a ensuite un défi dans l'articulation du niveau UA et du niveau REC en matière de sécurité. Les principes appliqués sont alors ceux de la subsidiarité, de l'avantage comparatif et de la proportionnalité. Cela est d'autant plus compliqué que seuls 12 Etats de l'UA sont membres d'une seule REC, comme par exemple le Cap-Vert qui n'appartient qu'à la CEDEAO alors que la RDC appartient à 4 RECs différentes. Pour autant, ces RECs ne doivent pas être considérés comme de simples clubs de chefs d'Etat et on peut mettre en avant les réalisations telles que la solidarité COVID ou le passeport CEDEAO.

Le conseiller Afrique au ministère de l'Europe et des affaires étrangères **Omar Keita** est revenu sur le décalage entre le niveau d'ambition, tel qu'il apparaît notamment dans l'Agenda 2063, et la pauvreté de l'organisation dont seul 1/3 du budget est abondé par ses Etats membres tandis que les 2/3 restants proviennent de l'ONU et de l'UE. Et rapporté à la somme par habitant, cela fait toujours une différence de 1 à 1000 si on compare avec le budget de l'UE par habitant. En revanche, le conseiller a noté que l'UA aime et parvient assez souvent à se poser comme le centre de coordination des différents acteurs. S'agissant du Conseil de paix et de sécurité de l'UA par rapport au Conseil de sécurité des Nations Unies, il note deux différences: d'une part c'est le Conseil qui porte un texte, et non un ou des Etats comme c'est le cas à l'ONU; d'autre part, beaucoup de textes sont adoptés par consensus, et non par vote, ce qui explique qu'on descende bas dans la recherche du plus petit commun dénominateur.

Le chef de département à la DGRIS **Julien Levet** a rappelé qu'il existe 10 opérations de paix en cours dans 17 pays africains, dont l'ATMIS (African Transition Mission in Somalia) en Somalie qui mobilise 17 000 soldats de l'UA. Il a considéré comme une initiative pilote le fait de la remplacer par la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), tel que décidé par la résolution 2767 du Conseil de sécurité des Nations Unies en décembre 2024. Il a aussi noté que le Conseil de sécurité des Nations Unies peut parfois saluer les efforts des organisations africaines, UA et RECs, comme il l'a fait en février 2025 dans la résolution 2773 sur la RDC. En revanche, il a souligné que 10 ans après sa création la Force africaine en attente (FAA) n'a toujours pas été employée. Enfin, il s'est demandé si la CEDEAO survivra au retrait, annoncé le 13 décembre 2024 à Niamey, des trois Etats de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), i.e. Burkina Faso, Mali et Niger.

13. LA DEFENSE EN TRES HAUTE ALTITUDE : UNE NOUVELLE FRONTIERE STRATEGIQUE (13 MARS)

Le général **Alexis Rougier** et l'enseignante-chercheuse **Catherine Radtka** ont expliqué que la très haute altitude (Higher Airspace) rassemble l'ensemble des zones situées entre l'espace aérien traditionnel et le début de l'espace orbital, soit entre 18 et 160 km en limite supérieure. Cette zone est largement non régulée, en faisant un espace stratégique intermédiaire où l'aérien et l'espace se rejoignent, mais où les règles de gouvernance sont encore en gestation. En janvier dernier, l'actualité avait souligné, pour ne pas dire révélé au grand public, ce champ d'action avec l'affaire dite des ballons chinois interceptés au-dessus des Etats-Unis. Peu de temps après, l'Armée de l'Air et de l'Espace a organisé un colloque ayant pour thématique les enjeux de cette zone émergente, dont les spécificités sont multiples: sans frontières physiques, translucides, et d'accès ouvert. Sa sécurisation est complexifiée par le perfectionnement toujours sans bornes des engins hypersoniques. D'un point de vue juridique, la régulation de cette zone pourrait suivre trois approches: dupliquer le droit de l'espace aérien, appliquer

celui de l'espace, ou créer une régulation nouvelle, *ad hoc*. Du point de vue militaire, la stratégie de défense de cet espace surjacent au territoire d'un Etat souverain correspond pour celui-ci à un triptyque classique de défense : détecter, identifier et intercepter. Pour la représentante de Thalès **Delphine Knab**, plusieurs projets industriels concernent cette zone, dont le Stratobus de Thales, le programme Zephyr d'Airbus, ou encore les avions spatiaux Smart Astrée de Dassault Aviation pour des missions de surveillance et de défense dans cette zone.

14.SECURITE ET DEFENSE : LES DEFIS DE LA RELATION FRANCO-ITALIENNE (13 MARS)

Après qu'il ait été rappelé à quel point l'Italie joue un rôle majeur en Europe dans la protection du flanc sud du continent, le journaliste et essayiste **Lucio Caracciolo** a souligné que la relation entre la France et l'Italie doit évoluer au-delà de la simple coopération bilatérale pour inclure des objectifs plus larges, comme la stabilité en Méditerranée et la gestion de nouvelles menaces, telles que la guerre hybride et la désinformation. Si des tensions existent, notamment sur la question des migrations et sur les divergences historiques liées à l'Algérie, elles ne concernent pas directement les relations militaires. Au contraire, la coopération dans ce domaine reste forte et se renforce depuis le Traité du Quirinal, signé le 26 novembre 2021, perçu par beaucoup comme une alternative à l'axe franco-allemand traditionnel.

Le directeur de recherche au Centre d'étude stratégique de la Marine **Nicolas Mazzuchi** a jugé important que l'Italie possède des compétences stratégiques de pointe dans plusieurs secteurs et soit un acteur central de la Base Industrielle et Technologique de Défense européenne, avec des secteurs d'excellence comme le naval, l'aéronautique et le spatial. Le rapprochement entre Fincantieri et Naval Group est à ce titre l'une des collaborations les plus prometteuses en matière de défense maritime, illustrée notamment par le développement des frégates FREMM, destinées à être utilisées dans des missions de guerre anti-sous-marin et de lutte contre le terrorisme.

Pour le professeur d'histoire économique à la Sorbonne **Jean-Baptiste Noé**, la proximité entre la France et l'Italie est, en premier lieu, géographique, avec des frontières terrestres et maritimes communes, et une vigilance partagée sur les enjeux de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord. Cependant, sur ce même théâtre, deux visions s'affrontent. La France, en tant que puissance atlantique et mondiale, déploie son influence bien au-delà de la Méditerranée, notamment grâce à ses territoires d'outre-mer comme la Polynésie, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie. De son côté, l'Italie se positionne davantage dans une perspective méditerranéenne élargie, qui inclut la mer Rouge et l'océan Indien, renforçant ainsi sa vision d'une "Grande Méditerranée" étendue, dont la sécurisation est nécessaire au plein exercice de sa souveraineté. Ces divergences stratégiques illustrent la complémentarité, mais aussi les tensions potentielles entre les deux pays sur le plan géopolitique.

15.LA FRANCE DANS LES BALKANS : UNE NECESSAIRE MISE A JOUR (13 MARS)

Chargée de mission au ministère des Affaires européennes, **Clotilde Warin** a expliqué qu'après une longue période où la France était perçue comme relativement absente par rapport à d'autres grandes nations européennes comme l'Allemagne, la France marque un retour de son engagement dans les Balkans suivit de la mise en place par le Ministère des Affaires étrangères d'une stratégie pour les Balkans occidentaux, renforcée par l'Agence Française pour le Développement, et une multiplication des visites officielles.

Pour l'ancien conseiller spécial en Serbie **François Lafond**, la France semble parfois inégale et transactionnelle en matière balkanique. L'action française est également souvent perçue comme trop concentrée sur la Serbie, au détriment d'autres pays de la région, alimentant une perception locale souvent défavorable. La France se trouve en effet dans une position délicate, notamment en ce qui concerne les relations entre le Kosovo et la Serbie, continuant de privilégier une approche qui cherche à maintenir une certaine distance vis-à-vis de la question kosovare. Elle entretient des liens forts avec la Serbie, une relation qui s'est récemment consolidée avec la vente de 12 avions Rafale à Belgrade, un contrat qui suscite des critiques, voire l'ire des pays voisins. On a pu parler de "surarmement aérien des Balkans", alors que la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie ont également modernisé leur flotte aérienne en achetant des avions de chasse de dernière génération (comme les F-16) pour répondre à des besoins de défense et pour renforcer leur coopération avec l'OTAN.